

2019_CT2_383

OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au Pôle d'Echanges de Plan de Campagne

Le 17 octobre 2019, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 11 octobre 2019, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GUINIERI Frédéric – JOUVE Mireille – LAFON Henri – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TAULAN Francis – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – HOUEIX Roger donne pouvoir à SALOMON Monique – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LEGIER Michel donne pouvoir à MANCEL Joël – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – LHEN Hélène donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à GERARD Jacky – TALASSINOS Luc donne pouvoir à DELAVET Christian

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BENKACI Moussa – BORELLI Christian – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – de BUSSCHERE Charlotte – GARELLA Jean-Brice – GOUIRAND Daniel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDÉ Marcel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Ressources
Finances**

■ Séance du 17 octobre 2019

02_1_09

■ **Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au Pôle d'Echanges de Plan de Campagne**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 24 Octobre 2019

12548

■ Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au Pôle d'Echanges de Plan de Campagne

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

L'Agenda de la Mobilité Métropolitaine approuvé par la Métropole Aix-Marseille-Provence le 15 décembre 2016, place l'innovation et la complémentarité entre les modes de transports au cœur de sa première phase d'actions d'ici 2020. Dans ce cadre la Métropole a souhaité programmer la réalisation du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Plan-de-Campagne aux Pennes-Mirabeau.

Ce pôle d'échanges multimodal vise à créer une véritable polarité de transports en commun regroupant sur le site différentes liaisons métropolitaines à haut niveau de service et renforçant l'attractivité du transport ferroviaire avec la future halte ferrée de Plan de Campagne.

Par délibération en date du 13 décembre 2018, la Métropole a approuvé la création et l'affectation de l'opération d'investissement 2019001600 du Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne, pour un montant de 7 350 000 € HT inscrite au budget annexe Transports, rattachée au programme 541 « PEM Plan de Campagne » Code AP 190540TP.

Le montant affecté de 7 350 000 € HT correspond au montant total de l'opération hors foncier; la maîtrise foncière de ce projet ayant été confiée en octobre 2017 à l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA par le biais d'une convention d'intervention foncière en phase anticipation sur le secteur du quartier de gare de Plan-de-Campagne aux Pennes-Mirabeau.

Selon les premières estimations de l'opérateur foncier, le coût d'acquisition des terrains d'emprise du projet de Pôle d'échanges de Plan de campagne s'élève à 5 700 000 euros, indemnités d'évictions comprises. Il est donc nécessaire de réviser l'opération d'investissement 2019001600 du Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne d'un montant de 5 700 000 euros correspondant à cette acquisition.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191017-2019_CT2_383-
DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019

Cette révision porte le montant total de l'opération numéro 2019001600 de 7 350 000 euros HT à 13 050 000 euros H.T.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du 13 décembre 2018 de création et d'affectation de l'opération d'investissement relative à la création du Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 13 050 000 euros H.T. de l'opération d'investissement du Pôle d'Echanges de Plan de Campagne afin de permettre sa réalisation ;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 13 050 000 euros H.T. de l'opération d'investissement 2019001600 correspondante ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la révision et l'affectation de l'opération d'investissement numéro 2019001600 « Pôle d'Echanges de Plan de Campagne » d'un montant de 5 700 000 euros portant le montant total à 13 050 000 euros H.T. rattachée au programme 540 « PEM Plan de Campagne » Code AP 19054 TP.

Article 2 :

Les recettes d'investissement seront inscrites au Budget Annexe Transports de la Métropole Aix-Marseille-Provence, section d'investissement, sous-politique C240, Nature1312.

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget annexe transports de la Métropole – Sous-Politique C240 – Natures 2031-211 - 2145 - 238.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement de l'opération s'établit comme suit :

CP 2019 : 50 000 euros HT.

CP 2020 : 500 000 euros H.T.

CP 2021 : 4 900 000 euros H.T.

CP 2022 et suivants : 7 600 000 euros HT

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM

Note complémentaire révision d'opération

Il convient de remplacer la police en noir et italique par les informations demandées.

Territoire : *Pays d'Aix*

Budget : *Budget Annexe Transports*

Programme, sous-programme et AP : *54 - 54 0 -190540TP*

DGA : *Mobilité, Déplacement, Transports, Espaces publics et Voirie*

Direction : *Infrastructures, Stationnement et Equipements de mobilité*

Chargé de projet + coordonnées : *Catherine FABRE*

N° opération : *2019001600*

Libellé du projet d'opération : *PEM PLAN DE CAMPAGNE*

Date

Finalité/Objectif de l'investissement porté par l'opération initiale : Par délibération en date du 13 décembre 2018, la Métropole a approuvé la création et l'affectation de l'opération d'investissement 2019001600 du Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne. Ce pôle d'échanges multimodal vise à créer une véritable polarité de transports en commun regroupant sur le site différentes liaisons métropolitaines à haut niveau de service et renforçant l'attractivité du transport ferroviaire avec la future halte ferrée de Plan de Campagne

Motiver la nécessité de la révision : la maîtrise foncière de ce projet a été confiée en octobre 2017 à l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA par le biais d'une convention d'intervention foncière en phase anticipation sur le secteur du quartier de gare de Plan-de-Campagne aux Pennes-Mirabeau. Il a été décidé que le Budget Annexe des Transports supporterait directement l'acquisition foncière de l'emprise du futur pôle d'échanges multimodal.

Contenu précis de l'investissement financé par une révision positive : **Acquisition foncière + construction d'un pôle d'échanges**

Contenu précis de l'investissement abandonné par une révision négative :

Les procédures administratives et foncières de l'opération révisée: **convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA + convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

Les phases de l'opération révisée : **acquisition, AMO, travaux**

Analyse financière de l'opération révisée dont le coût induit de l'investissement : **éléments dans la fiche Excel**

Fiche de projet de révision d'opération d'investissement

Informations générales

Budget Territoire Date de la demande
 DGA Direction Service Gestionnaire

Informations sur l'opération à réviser

Programme et sous-programme n° AP
 Numéro opération à réviser

Libellé de l'opération

PEM PLAN DE CAMAGNE

Motivation de la révision, renseigner et joindre la note complémentaire révision opération pour les projets spécifiques

Le Pôle d'échanges de Plan de Campagne s'inscrit dans le projet d'aménagement du quartier de la gare de Paln de Campagne qui a fait l'objet d'une convention d'intervention foncière avec l'EPF PACA en octobre 2017. A la suite d'un arbitrage du DGS d'AMP il a été décidé que l'acquisition foncière relative à l'emprise du Pôle d'échanges serait imputée sur le Budget Annexe Transports. Il convient donc de réviser l'Autorisation de Programme du montant de cette acquisition soit 5 700 000 € HT.

Année début opération Année prévisionnelle fin de l'opération révisée

Informations financières

Révision ? Cocher la case

H.T. T.T.C.

Montant en € de l'opération avant révision

H.T. taux TVA T.T.C.

Montant en € de la révision d'opération

H.T. *si révision négative ne pas oublier le "-" avant le montant H.T. et T.T.C.* taux TVA T.T.C.

Montant en € de l'opération après révision

H.T. taux TVA T.T.C.

Rééchelonnement prévisionnel des crédits de paiement budgétaire (selon le régime d'assujettissement à la TVA)

	2019	2020	2021	2022	2023		Total tous exercices
montant annuel	50 000,00	3 300 000,00	4 900 000,00	4 800 000,00			13 050 000,00

dont	Nature	Fonction	Montant budgétaire
Etudes préalables			
Acquisitions foncières			
Acquisitions de matériel			
Maîtrise d'oeuvre			
Travaux			

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20191017-2019_CT2_383-DE
 Date de télétransmission : 28/10/2019
 Date de réception préfecture : 28/10/2019

Fiche 2.2 : Fiche de projet de révision d'opération d'investissement

Frais d'insertion			
Total			

Biens amortissables cocher la case oui non

Rééchelonnement prévisionnel des recettes budgétaires *emprunt et auto-financement complétés par DFI*

Type	2019	2020	2021	2022	2023	autres exercices
Recettes pour compte de tiers						
Subventions			400 000,00	900 000,00	170 000,00	
FCTVA si TTC						
A la charge de la collectivité	-	-	-	-	-	-
Emprunt						
Auto-financement						
Total	-	-	400 000,00	900 000,00	170 000,00	-

Détail du plan de financement

Financiers	%	Montant budgétaire
CD13	20	1 470 000,00
Total		1 470 000,00

Budget de fonctionnement prévisionnel de l'opération selon le régime d'assujettissement à la TVA

	2021	2022	2023	2024	2025	autres exercices
Dépenses			20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Recettes						

Validation projet révision d'opération d'investissement

Fiche reçue Direction des Finances, le

Transmise pour validation, le

Retour de validation, le

Les recettes sont à inscrire à partir de N+1 voire N+2 pour le FCTVA

OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au Pôle d'Echanges de Plan de Campagne

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 23 OCT. 2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191017-2019_CT2_383-
DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019